

# COMMUNIQUÉ

## de presse

## Les brèves de septembre

### Conseil Municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu jeudi **26 septembre** à 20 h 45 en mairie Bâtiment B (salle Jacques-Berthod). Il est ouvert au public.

### Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants



Pour faciliter l'installation de ses nouveaux habitants et répondre à leurs questions, la municipalité organise chaque année une cérémonie d'accueil. Une occasion de découvrir la ville et de rencontrer le Maire et ses élu(e)s. Les enfants sont les bienvenus et seront pris en charge par des baby-sitters de l'Espace Jeunesse. **Samedi 12 octobre, à 10 h, au Théâtre Pierre-Fresnay (Salle Yvonne-Printemps).**

**3 rue Saint-Flaive Prolongée**

**Sur inscription : [communication@ville-ermont.fr](mailto:communication@ville-ermont.fr) ou 01 30 72 38 27**

### Navette scolaire gratuite

Dès la rentrée, la navette collège est de retour : départ chaque matin à 7 h 50 de la Gare d'Ermont-Halte pour rejoindre le collège Antoine de Saint-Exupéry.

### ATTENTION

Dans un souci de sécurité, la Municipalité a décidé d'interdire la circulation des engins de déplacement personnel (ex : trottinette électrique, mono-roue électrique, hoverboard...) sur les trottoirs et passages piétons.

Ces modes de déplacement sont considérés comme des véhicules devant ainsi circuler sur la voirie.

### Élections du conseil municipal d'enfants et de jeunes

Les Ermontois de 9 à 18 ans ont jusqu'au 27 septembre pour présenter leur candidature au Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ). Élus pour deux ans au suffrage universel direct dans les établissements scolaires, les jeunes du CMEJ s'initient à la vie démocratique, aux instances locales ou au fonctionnement de l'administration, en proposant des actions et des projets intéressants pour les jeunes de la commune. C'est aussi l'occasion d'apprendre à travailler en groupe, à prendre la parole et à développer sa force de conviction, tout en étant à l'écoute des autres. Bref, la possibilité d'acquérir des compétences facilement transposables dans leur vie d'écolier, mais aussi, dans leur future vie professionnelle.

Présidé par Monsieur le Maire, le CMEJ s'organise en commissions thématiques comme un conseil municipal et émet des propositions au conseil municipal d'adultes dans les domaines qui le concerne (développement durable, sports, santé, sécurité etc.).

Les élections se dérouleront :

- **Mardi 8 octobre** dans les écoles élémentaires.
- **Jeudi 10 octobre** dans les collèges et les lycées.
- **Samedi 12 octobre** de 14 h à 16 h à l'Espace Jeunesse, pour les jeunes non-scolarisés à Ermont.

Le nouveau Conseil municipal d'enfants et de jeunes sera installé comme un conseil municipal adulte courant octobre.

**Renseignements : Service Jeunesse – Espace Jeunesse -**

**37 bis rue Maurice-Berteaux – 95120 Ermont - 01 34 44 10 37**